

TEMOIGNAGE

Chers camarades !

C'est avec un grand honneur et un immense plaisir au nom de la section Togolaise que je prends la parole devant cette auguste assemblée pour d'abord vous remercier pour la confiance que vous faites à notre section en m'invitant à ce 6^{ème} congrès de notre syndicat.

Permettez-moi ensuite de vous présenter brièvement la vie syndicale de notre section.

En effet, élu il y a quatre mois et plus précisément, le 18 Avril dernier, nous avons pu entre autre rallumer le flambeau de notre section qui s'éteignait grâce à une sensibilisation accrue.

Preuve étant :

Parti au nombre d'une soixantaine d'adhérents en 1999, année de la naissance de notre section, ce nombre a considérablement diminué au fil des années et jusqu'à notre élection. Plus de deux tiers d'adhérents ont été radiés pour cause de leur désintéressement au syndicat qui selon eux n'agit pas efficacement à leurs côtés.

Grâce à un travail de sensibilisation, le nombre d'adhérents s'accroît et les indécis se décident.

Il y a donc une volonté de tous les recrutés locaux de la section de participer à la vie du syndicat.

Du 1^{er} au 9 juin dernier, une mission d'inspection a séjourné à Lomé et le bureau de notre section a demandé et obtenu un rendez-vous avec les inspecteurs, une initiative que nous voudrions proposer aux camarades des autres sections si tel n'est pas le cas.

Nous voudrions demander au syndicat de faire toutes pressions nécessaires sur le ministère afin d'obtenir une grille de salaires décente pour toutes les sections et en particulier celle du Togo. Une demande de revalorisation de la grille salariale étant actuellement au niveau du ministère.

Qui parmi nous ici présent pourrait vivre avec moins de cent soixante euros (160€) par mois et cela après trente sept ans de service. Voilà la triste réalité de la grille de salaires à l'Ambassade de France au Togo.

Nous demandons aussi une augmentation de la prime de transports du simple au double car le prix du carburant ayant augmenté, le prix du transport a été également doublé.

Le coût-vie doit également accompagner régulièrement la grille des salaires.

Nous attendons donc avec impatience et nous insistons là dessus : le coût-vie 2005 au Togo s'élève, selon la direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale, à 6,8%.

La section Togolaise voudrait également, dans la mesure du possible et ce pour la bonne marche de nos activités, une lettre d'accréditation auprès des autorités Togolaises. Car notre section n'est seulement connue qu'au sein de l'ambassade.

Nous demandons également la mise à notre disposition de matériels de travail à savoir :

De l'ordinateur connecté à Internet et avec ses accessoires.

De meubles de bureau.

De téléphones.

Et d'un local pour la section.

Nous ne saurions terminer sans vous transmettre les amitiés syndicales des camarades de la section Togolaise qui souhaiteraient vivement la visite d'un représentant du syndicat afin de les mobiliser et de les re-dynamiser.

Vive les sections CFDT.

Vive notre syndicat CFDT-MAE.

Paris, le 25 Août 2006

Pour la section Togolaise

Le secrétaire Général

Kouassi Charlemagne AMOUSSOUVI